

**PORTANT COMPOSITION DU JURY Master Sciences du langage parc. Linguistique, didactique  
des langues et des cultures, FLE et seconde - 1ère année**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu l'Article L613-1 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les Statuts de l'UCA ;

**ARRETÉ**

**Article 1**

La composition des jurys d'examen Master Sciences du langage parc. Linguistique, didactique des langues et des cultures, FLE et seconde - 1ère année comme suit :

**Membres du jury**

LEBAS Lidia, Président, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

CHABANAL Damien, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

**Semestre 1**

BLANCHARD Christine, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

FOUCHER Anne laure, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

GRUET Hana, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

TROUILLEUX Francois, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

LARDY Caroline, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

TOCZEK CAPELLE Marie christine, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

**Semestre 2**

BLANCHARD Christine, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

FOUCHER Anne laure, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

GRUET Hana, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

TROUILLEUX Francois, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

LARDY Caroline, MAITRE DE CONFERENCES H. CL.

TOCZEK CAPELLE Marie christine, PROFESSEUR DES UNIVERSITES CL.EX.

**Article 2**

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD



Le 4 décembre 2024